

REPORTERS SANS FRONTIERES

UPR Somalie

Session 24

Contact : afrique@rsf.org

20 juin 2015

LIBERTE D'EXPRESSION EN SOMALIE

Lors de la dernière session de l'Examen périodique universel, en mai 2011, la Somalie avait reçu et accepté 12 recommandations concernant la liberté de la presse. Celles-ci peuvent être regroupées en deux principaux groupes: les recommandations portant sur la lutte contre l'impunité des crimes commis contre les journalistes et celles sur la capacité des journalistes à exercer leur travail librement.

Or depuis cette date, la Somalie s'est illustrée comme étant un des pays les plus meurtriers du monde pour les journalistes. Cette situation en plus de constituer une terrifiante perte en vies humaines et en ressources intellectuelles pour le pays, est rendue d'autant plus intolérable qu'elle perdure en toute impunité, sans que des mesures satisfaisantes soient prises pour poursuivre les assassins de journalistes.

En revanche, les tribunaux sont bien actifs quand il s'agit de poursuivre en justice les journalistes somaliens qui ont déplu aux autorités. Des mesures musclées sont parfois utilisées par les autorités, ce qui en plus d'affaiblir le secteur des médias, envoie un message aux autres forces en présence qu'il est acceptable de menacer et de fragiliser les journalistes.

Reporters sans frontières tente ici de dresser un panorama non exhaustif des exactions commises contre les journalistes, de la faillite des mesures de lutte contre l'impunité, des tactiques de harcèlement du gouvernement à l'encontre d'une presse libre.

Par souci d'efficacité et d'équité, Reporters sans frontières se concentre essentiellement dans cette soumission sur les exactions commises dans les territoires sous contrôle du gouvernement somalien.

I. La lutte contre l'impunité des crimes commis contre les journalistes

Les Etats membres des Nations unies ont demandé à la Somalie d'ouvrir et mener des enquêtes impartiales dans les meurtres de journalistes , d'enquêter sur les menaces existant contre les journalistes et la cas échéant de prendre les mesures nécessaires pour les protéger¹.

¹ "Conduct timely and impartial investigations into the killings of Somali civil society actors and journalists and ensures that threats of violence against these individuals are investigated, and, where there is credible evidence of threats, take the necessary measures to ensure their personal security (Canada, WEOG, OAS, OIF, Commonwealth / Undertake prompt, effective and impartial investigations in

Depuis que ces recommandations ont été faites en mai 2011, au moins 33 journalistes ont été tués en Somalie.

2011

- Abdisalan Sheik Hassan de *HornCable Television* et *Hamar Radio*, tué par balle par un homme en tenue militaire, le 18 décembre 2011, à Mogadiscio.
- **Abdiaziz Ahmed Aden** de *Radio Markabley*, tué le 4 octobre 2011
- Noramfaizul Mohd Nor, journaliste malais de *Bernama TV* tué le 2 septembre 2011, par un soldat de l'Union africaine.
- Farah Hassan Sahal de *Radio Simba*, tué le 4 août 2011 à bout portant devant sa radio à Mogadiscio.

2012

- Hassan Osman Abdi directeur du *Shabelle Media Network*, assassiné devant son domicile dans la capitale somalienne, le 28 janvier 2012. C'est le troisième directeur de *Radio Shabelle* à être assassiné, après Bashir Nur Gedi en 2007 et Mukhtar Mohamed Hirabe en 2009.
- Abukar Hassan Mohamoud - *Radio Somaliweyn*, abattu par deux hommes le 28 février 2012, à son domicile à Mogadiscio. Il dénonçait systématiquement les meurtres de journalistes.
- Ali Ahmed Abdi de *Radio Galkayo* et le site *Somali Online*, abattu alors qu'il rentrait à son domicile, le 4 mars 2012, à Galkayo
- Mahad Salad Adan rédacteur en chef de la station de radio *Voice of Hiran*, assassiné à Beledweyn le 5 avril 2012.
- Farhan James Abdulle de *Daljir Radio*, connu pour ses combats en faveur de la sécurité des journalistes a été abattu le 2 mai 2012 par deux hommes armés près de Galkayo.
- Ahmed Ado Anshur, journaliste à *Radio Shabelle*, abattu le 24 mai 2012 à Mogadiscio. Suite à des enquêtes sur des cas de corruption au sein du gouvernement somalien, menées avec le journaliste Hassan Osman Abd, il avait reçu plusieurs menaces de mort dans le passé.
- Abdi Jeylani Malaq producteur pour la chaîne de télévision *Universal Tv*, abattu le 31 juillet 2012, probablement par Al-Shabaab.
- Mohamud Ali Keyre du site *horyaalmedia.com*, tué par balle le 12 août 2012 à Mogadiscio.
- **Zakariye Mohamed Mohamud Moallim**, journaliste freelance, abattu à Mogadiscio le 16 septembre 2012.
- **Liban Ali Nur** de *Somali National TV*, **Abdisatar Daher Sabriye** de *Radio Mogadiscio*, **Abdirahman Yasin Ali** de *Radio Hamar*, tous tués le 20 septembre 2012 lors d'un attentat

the killings of all journalists in the territory under control of the Transitional Federal Government, and investigate threats of violence against them/ Take steps to ensure that prompt, effective and impartial investigations are carried out into the killings of all Somali civil-society actors and journalists / Undertake an independent investigation into allegations of journalists in all parts of Somalia facing severe threats and intimidations by authorities and armed opposition groups alike »

suicide au restaurant Le Village, revendiqué par la milice islamiste Al-Shabaab, qui a affirmé avoir visé les journalistes.

- Le 21 septembre 2012 le journaliste de *Radio Manta*, Hassan Youssef Absuge était abattu par balles en quittant les locaux de sa radio d'où il avait couvert l'attaque suicide de la veille.
- Abdirahman Mohamed Ali, journaliste pour le site *ciyaarahamaanta.com*, enlevé et retrouvé décapité par les Shabaab, qui l'accusaient d'être un espion, le 26 septembre 2012.
- Ahmed Abdulahi Farah, de l'agence de presse yéménite *Saba*, abattu à un checkpoint le 28 septembre 2012, alors qu'il s'apprêtait à le prendre en photo.
- Ahmed Saakin Farah Ilyas, journaliste pour la chaîne privée *Universal Television*, abattu le 23 octobre 2012 à Las Anod, dans l'Etat autoproclamé du Somaliland.
- Le 28 octobre 2012, Mohamed Mohamud Turyare de *Shabelle Media Network* succombait à ses blessures quelques jours après son agression à la sortie de la mosquée à Mogadiscio.
- Le 29 octobre 2012, Warsame Shire Awale, de *Radio Kulmiye*, était abattu. Il était connu pour ses satires contre les insurgés islamistes et avait reçu récemment des menaces.
- 2013
- Abdihared Osman Adan journaliste au *Shabelle Media Network*, abattu de trois balles le 18 janvier 2013 à Mogadiscio.
- Le 18 mars 2013, Mohamed Ali Nuxurkey de *Radio Mustaqbal* perdait la vie
- Rahmo Abdulkadir de *Radio Abudwaq*, tuée par balle dans Mogadiscio, le 24 mars 2013.
- Mohamed Ibrahim Rageh de la *Télévision nationale somalienne et Radio Mogadiscio* poursuivi et tué par balles par deux hommes armés, dans la soirée du 21 avril 2013.
- Liban Abdullahi Farah de *Radio SBC* et *Kalsan TV* abattu par trois inconnus alors qu'il rentrait chez lui le 7 juillet 2013, à Galkayo.
- Ahmed Sharif, employé à la radio publique somalienne *Radio-Mogadiscio*, tué par balles devant son domicile le 17 août 2013.
- Mohamed Mohamud Tima'ade de *Universal TV* succombe à ses blessures par balles, le 27 octobre 2013 à l'hôpital de Mogadiscio.

2014

- Yusuf Keynan de la radio *Mustaqbal* et correspondant pour la radio des Nations unies, *Ergo*, basée à Nairobi, assassiné le samedi 21 juin 2014 à Mogadiscio dans l'explosion de sa voiture.
- Le 18 novembre 2014, Abdirisak Ali Abdi, freelance, abattu de plusieurs balles par deux hommes armés dans un restaurant de Galkayo.
- Le 5 décembre 2014, Abdulkadir Ahmed Mayow, reporter pour Somali Channel TV et Star FM et Mohamed Isaq Barre, cameraman pour *Kalsan TV* sont morts dans un attentat à la bombe à Mogadiscio.

Ce décompte macabre montre s'il en était besoin l'incapacité du gouvernement somalien à protéger les journalistes.

Plus grave encore les démarches pour retrouver les assassins de ces journalistes n'ont apporté aucune avancée concrète. Le gouvernement a parfois pris des positions publiques fortes dans les cas les plus spectaculaires pour retrouver les meurtriers, comme lorsqu'il a offert 50,000 dollars de récompense à toute personne fournissant des informations conduisant à l'arrestation des meurtriers des journalistes Mohamed Mohamud Turyare et Abdihared Osman Adan tués lors de l'attaque à la bombe du restaurant Le Village. Mais dans la plupart des cas, les enquêtes n'ont pas abouti à l'identification et encore moins à la condamnation des responsables de ces assassinats.

La seule condamnation identifiée pour la période laisse un goût amer aux défenseurs des droits de l'Homme: un combattant Shebab à été condamné à mort le 28 mars 2013 pour l'assassinat de Hassan Youssouf Absuge.

Les difficultés auxquelles fait face le gouvernement somalien pour assurer l'autorité de l'Etat sur l'ensemble de son territoire ne peuvent pas expliquer ou justifier l'étendue de cette impunité. Une réelle volonté politique de poursuivre les meurtriers de journalistes doit être signifiée et suivie d'effets.

La protection des professionnels des médias devrait figurer parmi les priorités des nouvelles autorités somaliennes, tant la régularité des attaques contre les journalistes risque de les pousser encore un peu plus à l'autocensure ou de les contraindre à l'exil. La Somalie est déjà un trou noir médiatique et l'information pourrait encore s'amenuiser si rien n'est fait pour enrayer cette spirale.

Plus inquiétant encore, cette inefficacité judiciaire se double d'une attitude menaçante des autorités elles-mêmes à l'encontre des journalistes. Cette hostilité visible envers les journalistes de la part du gouvernement, couplée à l'impunité ambiante, revient à sanctionner les actes de tous ceux qui se rendent responsables d'attaques ou de menaces contre les hommes et femmes des médias.

II Menaces et intimidations gouvernementales contre les journalistes

Le deuxième groupe de recommandations vise à protéger la capacité des journalistes à travailler librement, sans être menacés et en accord avec la charte fédérale de transition qui gouverne la Somalie. Le gouvernement somalien avait en 2011 accepté de mettre un terme à toute pratique qui enfreint la liberté d'expression, et à garantir la liberté de la presse².

Or, depuis le derniers cycle de l'EPU, le gouvernement somalien a au contraire fait montre de plusieurs tentatives de museler les médias, à travers des fermeture abusives de médias, des poursuites en justice injustifiées, des ordres de censure ainsi que la présentation au Parlement d'une loi sur la presse très controversée.

Les médias et les journalistes ont régulièrement fait l'objet de harcèlement judiciaire et de condamnations abusives. L'Agence nationale de renseignement et de sécurité (National

² Respect and protect freedom of expression and end all practices that threaten the right to freedom of expression, including threats against journalists and media outlets

Put an end to all practices that threaten the right to freedom of expression, including threats against journalists and media outlets

Respect, in close cooperation with "Somaliland" and "Puntland", freedom of expression and protect journalists and human rights

defenders from abuses aimed at preventing them from exercising their legitimate activity

Step up its efforts to guarantee freedom of expression as well as the safety of journalists in the country

Guarantee freedom of expression and protection of journalists and human rights defenders

Guarantee the practice of freedom of expression and of the press

Unequivocally express itself and act in support of freedom of speech for journalists, in accordance with the transitional federal charter

Put an end to all forms of media censorship

Intelligence and Security Agency – NISA), arrête régulièrement des journalistes, sans motifs valables. Ces derniers ne savent pas s'ils seront retenus quelques heures ou plusieurs mois.

A titre d'exemples récents, mais nullement exhaustifs, le 10 novembre 2014, le journaliste Abdirizak Omar Ahmed a été arrêté à son domicile par des agents de la NISA, accusé d'avoir collaboré avec *Al-Andalus*, la radio des Shebab. Au début du mois de septembre, plusieurs radios ont été visées par des fermetures temporaires abusives, notamment *Radio Kulmiye* et *Radio Simba*, et leur personnel arbitrairement interpellé pour avoir diffusé une déclaration du porte-parole des Shebab. Le 3 septembre, Hassan Ali Gesey, directeur de *Radio Dalsan* et président de l'Association des médias indépendants de Somalie (SIMHA), et Abukar Muhyadin, journaliste à *Radio Dalsan* ont été arrêtés. La veille de son interpellation, Hassan Ali Gesey avait dénoncé l'interdiction par la NISA de couvrir l'actualité liée à la milice islamiste. Des griefs similaires d'atteinte à la sécurité nationale ont valu aux *radios Shabelle* et *Sky FM*, du groupe *Shabelle Media Network*, d'être fermées lors du raid violent de la police dans leurs locaux le 15 août 2014.

Radio Shabelle et ses journalistes sont peut être ceux qui ont payé le plus lourd tribut au cours des 8 dernières années, avec au moins sept membres de la radio tués. Incapables de les protéger contre les attaques des Shebabs, les autorités somaliennes ont malheureusement activement contribué à la mise en danger des membres de la radio à travers un harcèlement systématique.

Le 26 octobre 2013, le ministère de l'intérieur se ressaisit manu militari des locaux de la radio, avant l'expiration du bail de celle-ci. En expulsant l'ensemble du personnel sur le champs, le gouvernement a exposé des dizaines de journalistes qui vivaient de manière permanente dans les locaux de la radio afin de bénéficier des mesures de protection dont celle-ci s'était dotée. Les nouveaux locaux trouvés par la radio font l'objet d'un raid de la NISA le 15 août 2014 puis d'un troisième le 3 avril 2015. A chaque fois la NISA arrête l'ensemble des journalistes présents, avant de maintenir en détention le directeur du Shabelle média network et les journalistes les plus en vue de *Radio Shabelle* et *Sky Fm*, l'autre radio du groupe. Ceux ci ont fait au cours des derniers mois l'objet de procédures judiciaires abusives. Au cours de celles-ci, le non respect des règles d'un procès équitable et les condamnations aléatoires montrent qu'il s'agit là bien plus d'une tentative d'intimidation des journalistes que d'une véritable poursuite de la justice. Certains journalistes ont clamé avoir fait l'objet de mauvais traitements durant leur détention.

Ce harcèlement systématique vise à ce que les journalistes s'auto censurent et limitent leur couverture des sujets sensibles.

III Loi sur la presse

Afin de réguler le secteur des médias, le gouvernement a souhaité se doter d'une loi sur la presse. Bien que résultant d'une intention louable, pour Reporters sans frontières, la loi en son état actuel ne peut être qu'un "avant projet" de loi au sens où il fixe les orientations mais souffre de lacunes rédhibitoires. Nombre de ses dispositions, plutôt que de garantir l'exercice libre de la presse, restreignent au contraire le périmètre de la liberté d'expression et d'information.

Reporters sans frontières déplore notamment la définition beaucoup trop large des "médias" (qui inclue les "discours" et les "livres" ainsi que tous les sites Internet...). Le texte oblige les médias à s'enregistrer auprès du ministère de l'Information, et non d'une autorité indépendante et fait à plusieurs reprises allusion au retrait de licence, alors que ce retrait ne devrait être qu'une mesure exceptionnelle et ne mentionne à aucun moment la proportionnalité des sanctions.

Les restrictions à la liberté d'expression doivent être précises pour être conformes aux exigences de l'article 19 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques [1]. Dans le projet de loi, une série de restrictions extrêmement floues et parfois illégitimes limitent cette liberté. Par exemple la diffamation, la sécurité nationale ou le concept de fausse information ne sont pas définies. Le droit des journalistes à recevoir des informations est affirmé mais peut être interdit si cette interdiction est jugée "raisonnable", en violation de l'article 32 de la Constitution somalienne qui garantit le droit à l'information.

Alors qu'il est prévu que le code d'éthique soit défini avec les parties prenantes, le contenu semble en être déjà fixé et prévoit de façon surprenante, et décriée par de nombreux journalistes somaliens, le respect obligatoire de l'Islam et de "l'éthique traditionnelle somalienne". Les journalistes étrangers sont soumis aux mêmes exigences.

Les journalistes sont toujours passibles d'arrestation alors que la dépénalisation des actes journalistiques fait depuis longtemps l'objet de requêtes des organisations de défense de la liberté de l'information.

Contrairement à ce qui est annoncé, le secret des sources n'est pas garanti, le texte ne prévoyant pas un véritable régime de protection des sources.

La loi comporte néanmoins des points positifs, notamment la consécration des grands principes et la mention explicite de l'article 18 de la Constitution somalienne et de l'article 19 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, ratifié par la Somalie en 1970.

Il est important que le texte soit revu avant son adoption afin que les médias puissent travailler dans un contexte légal équilibré et respectueux de la liberté de la presse telle que garantie par les engagements internationaux auxquels la Somalie est partie.

Conclusion

Reporters sans frontières enjoint le gouvernement Somalien à mettre en oeuvre les recommandations qu'il a librement accepté lors du dernier cycle de l'EPU.

Des enquêtes indépendantes et approfondies doivent être menées dans les cas de violences ou meurtres à l'encontre des journalistes.

Des mesures de protection doivent être prises pour éviter ce type de violences. Et au minimum le gouvernement somalien doit cesser d'être à l'origine de certaines attaques contre les médias qui les exposent aux violences des Shabaab et à l'insécurité en général.

Enfin, il est important que la loi sur les médias soit amendée avant son adoption afin de refléter les provisions sur la liberté d'expression telles que prévues par les textes internationaux auxquels la Somalie est partie.